

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU
DU SAGE DE LA NAPPE ASTIENNE

Réunion du 12 janvier
L'an deux mille vingt et un à 16 heures.

La Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne, recomposée suite aux élections municipales de 2020 et dûment convoquée, s'est réunie à Maraussan, salle Esprit gare, sur convocation du préfet afin de procéder à son installation. Le quorum étant atteint, l'assemblée a pu élire ses représentants et délibérer valablement.

Membres de la CLE présents :

COLLEGE DES COLLECTIVITES		COLLEGE DE L'ETAT
Monsieur Gérard ABELLA	Monsieur Pierre MARHUENDA	AE RMC (Madame Anahi BARRERA)
Monsieur Claude ALLINGRI	Monsieur Stéphane ORTI	DDTM 34 (Monsieur Eric BOUSQUET)
Monsieur Jean AUGE	Monsieur Serge PESCE	
Monsieur Jacques BOLINCHES	Madame Catherine REBOUL	COLLEGE DES USAGERS
Madame Gwendoline CHAUDOIR	Monsieur Nicolas ROUQUAIROL	Madame Anne DUBOIS de MONTREYNAUD (vignerons indépendants)
Monsieur Philippe FAURÉ	Monsieur Fabrice SOLANS	Monsieur Pierre CALMEL (Fédération caves coopératives 34)
Madame Martine FLEIG		Monsieur Jacky LAUTIER (FHPA LR)
Madame Dominique FOUILHÉ		Monsieur Paul MOUNIER (SFEG)
Madame Julie GARCIN-SAUDO		Madame Sophie NOGUÈS (CA34)
Monsieur Bertrand GELLY		
Madame Chantal GUILHOU		
Monsieur Jean-Marie LAYE		

Membres de la CLE représentés par mandat :

Monsieur William ALRIC, Monsieur Daniel BALLESTER, Monsieur Jean-Luc BERGEON, Madame Florence BRUTUS, Monsieur Cyril DUCRU, Monsieur Vincent GAUDY.

Excusés/Absents :

Monsieur Philippe LAJOIE (ASL de Vias), Madame Michèle LATOUR (UFC Que Choisir), Monsieur Simon POPY (FNE), Madame Catherine MOREL (ARS), Madame Anne RILLENI (FHPA LR), Monsieur Pierre VIONNET (DREAL)

Participaient également à la réunion :

Monsieur Patrice PONCET (DDTM), Madame Stéphanie LELEU (sous-préfecture Béziers), Madame Véronique DUBOIS (SMETA).

Objet : Election du président et des vice-présidents, désignation du bureau

EXPOSE :

A l'issue des élections municipales de 2020, les collectivités ont été appelées à désigner leurs nouveaux représentants à la commission locale de l'eau du SAGE de la nappe astienne, mise en place en 2009. Celle-ci a donc été modifiée par arrêté préfectoral n°DDTM34-2020-12-11565 du 15 décembre 2020. En conséquence, le préfet a invité les membres des 3 collèges à se réunir pour élire la présidence et la vice-présidence de la CLE puis composer le bureau de l'instance.

Seul le collège des collectivités procède à l'élection du Président et des vice-présidents. Le quorum étant atteint, le collège des collectivités a pu élire valablement les représentants de la CLE.

DECISION :

Election du Président

Candidats : Monsieur Serge PESCE, représentant du Syndicat Mixte du SCoT du Biterrois et Monsieur Claude ALLINGRI, représentant de la commune de Montblanc

Vote à bulletin secret

Nombre de votants : 23

Bulletin blancs/nuls : 0

Abstentions : 0

Nombre de voix pour Monsieur Serge PESCE : 11

Nombre de voix pour Monsieur Claude ALLINGRI : 12

Monsieur Claude ALLINGRI est élu Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne, au 1^{er} tour à la majorité absolue des voix exprimées.

Election des vice-présidents

Candidat 1^{ère} vice-présidence : Monsieur Jacques BOLINCHES représentant la commune de Vias

Vote à main levée

Nombre de votants : 23

contre : 0

Abstentions : 0

Nombre de voix pour Monsieur Jacques BOLINCHES : 23

Monsieur Jacques BOLINCHES est élu 1^{er} vice-président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne, à la majorité absolue des voix exprimées.

Candidat 2^{ème} vice-présidence : Monsieur Gérard ABELLA, représentant du syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien et Monsieur Serge PESCE, représentant du SCoT du Biterrois

Vote à bulletin secret

Nombre de votants : 23

Bulletin blancs/nuls : 0

Abstentions : 0

Nombre de voix pour Monsieur Gérard ABELLA : 11

Nombre de voix pour Monsieur Serge PESCE: 12

Monsieur Serge PESCE est élu 2^{ème} vice-président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne, à la majorité absolue des voix exprimées.

Candidat 3^{ème} vice-présidence : Monsieur Gérard ABELLA, représentant du syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien

Vote à main levée

Nombre de votants : 23

contre : 0

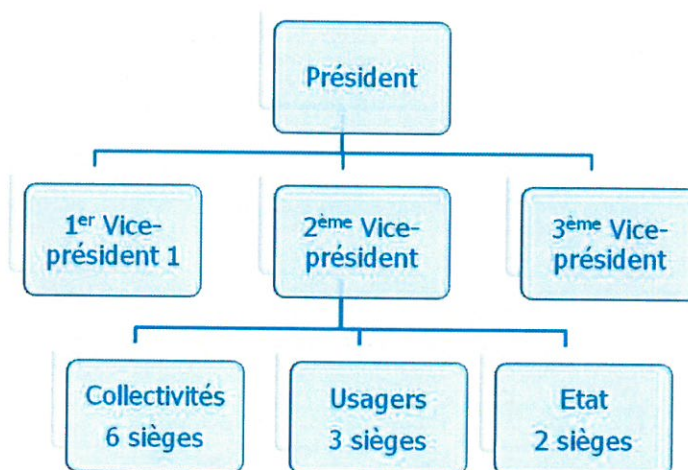
Abstentions : 0

Nombre de voix pour Monsieur Gérard ABELLA : 23

Monsieur Gérard ABELLA est élu 3^{ème} vice-président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne, à la majorité absolue des voix exprimées.

Composition du bureau

Suite à ces élections, Le Président, Monsieur Claude ALLINGRI, invite les membres des 3 collèges, à désigner leurs représentants qui siègeront au bureau de la commission locale de l'eau selon l'organigramme en vigueur, adopté par la CLE le 8 septembre 2016. :



Le Président et les vices présidents dont le représentant du syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien, représentent le collège des collectivités et sont membres d'office, conformément au règlement de fonctionnement de la CLE.

Après concertation, les collèges ont désigné leurs représentants au bureau comme suit :

Collège des collectivités : Monsieur Claude ALLINGRI (Président), Monsieur Jacques BOLINCHES (1^{er} vice-président), Monsieur Serge PESCE (2^{ème} vice-président), Monsieur Gérard ABELLA (3^{ème} vice-président et représentant du SMETA), Monsieur Philippe FAURE (représentant de la commune de Portiragnes), Monsieur Bertrand GELLY (représentant de la Communauté d'Agglomération Béziers-Méditerranée).

Collège des usagers : Chambre d'Agriculture de l'Hérault, Fédération d'Hôtellerie de Plein Air Languedoc Roussillon, Syndicat des entrepreneurs des Forages d'Eau et de Géothermie.

Collège de l'Etat : Agence de l'eau RMC, Direction Départementale du Territoire et de la Mer.

Les membres de la Commission Locale de l'Eau invités à se prononcer sur cette composition, approuvent, à l'unanimité, le bureau ainsi constitué.

Le Président

Claude ALLINGRI